

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 03/02/2011**

L'an deux mille onze,

Le trois février deux mille onze à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt quatre janvier 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers présents ou représentés	17
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	1

Etaient présents : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. GIRARD Pascal, M. FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme FONTANIVE Marzéna

Absents Mme BLOT Laura.

Absents excusés :

Pouvoirs : M. PIERRARD Didier à M. LALLOUETTE Joël ; M. GOMES DA SILVA José à Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean Claude à M. LECLERE Roland, M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme SAINT PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

Affiché le : 24 janvier 2011.

**OBJET : MARCHE PUBLIC Lancement des consultations de maîtrise d'œuvre
– réfection d'un bâtiment communal
N° 1108**

Considérant qu'il est indispensable de maintenir et de développer l'activité médicale sur la commune de Pargny Sur Saulx.

Considérant qu'à cet effet, il est nécessaire de procéder à l'aménagement du Groupe Médical Jean Moulin afin d'accueillir de nouveaux médecins et de programmer cette opération sur le budget primitif 2011.

Considérant qu'il est nécessaire :

- de lancer une consultation pour retenir le maître d'œuvre en charge de l'aménagement du Groupe Médical Jean Moulin afin d'accueillir de nouveaux médecins,
- de solliciter les subventions nécessaires au financement du projet, auprès des partenaires concernés (Conseil Régional, Pays Vitryat, Conseil Général, l'Etat –DETR-).

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

- DECIDE de programmer en 2011 le projet d'aménagement du Groupe Médical Jean Moulin,
- DECIDE de lancer une consultation pour retenir le maître d'œuvre en charge de cette

opération définie ci-dessus,

- SOLLICITE les subventions nécessaires au financement du projet, auprès des partenaires concernés (Conseil Régional, Pays Vitryat, Conseil Général, l'Etat –DETR-),
- AUTORISE son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.